

Bilan moral CPMDT Octobre 2011

Chers amis, chères amies,

7 ans !

7 ans se sont écoulés depuis la création de notre collectif.

7 ans c'est l'âge de raison, dit-on !

Alors sommes-nous raisonnables ? Pas encore assez ? Majeurs ? Déjà vieux ?

Je laisserais à chacun le choix de la réponse et, pour ma part en tant que président du CPMDT, je mesure le chemin parcouru dans un contexte qui depuis 2003 a nécessité une grande souplesse d'adaptation !

Je ne me lancerais pas dans une énumération exhaustive de ce qui, dans notre secteur, a changé en 7 ans, toutefois s'il me fallait désigner 3 situations qui témoignent pour nos pratiques du temps d'aujourd'hui, je nommerais :

- Une extrême hétérogénéité des postures intellectuelles des acteurs du milieu des musiques traditionnelles conduisant à une multitude d'actions paraissant déconnectées les unes des autres.

Du patrimonial à l'identitaire régional, de la recherche musicale au folklore (il me semble qu'avec l'émergence d'artistes tels que Nolwenn Leroy, nous pouvons très sérieusement parler d'un folklore spécifique au milieu des musiques traditionnelles), le moins que l'on puisse dire, c'est que nous nous présentons en ordre dispersé.

Aucune posture ne semble réellement faire autorité auprès des autres.

Cet état de fait donne aux musiques traditionnelles l'aspect d'un corps disloqué où chaque membre semble vivre sa vie de façon autonome.

Est-ce un bien ou un mal ?

Je me bornerais à répondre que la lisibilité de ce secteur par le monde extérieur n'en est que rendue plus complexe et personnellement même si j'aime la complexité car elle seule témoigne de la réalité, j'ajouterais aussi que plus un corps est démembré et plus il est faible.

Si on veut tenter un début d'explication pour comprendre cette dislocation, l'existence des particularismes régionaux propres à ces musiques nous fourniront sans doute une possible porte d'entrée.

Mais arrêtons-nous là et passons au deuxième point

- Ce deuxième point qui découle en partie du premier, concerne la méconnaissance par la majeure partie de nos concitoyens de ce qui se passe dans notre milieu musical.

C'est pour moi, après environ 40 ans de travail des acteurs de ce milieu un sujet d'incompréhension et de colère. Bien sur, ça et là on peut heureusement citer des contre-exemples d'artistes ou de reconnaissance régionale d'une musique traditionnelle, mais jamais ces « pieds dans la porte » n'aboutissent à une appréhension générale, nationale donc de notre milieu musical par le grand public.

Là encore on pourrait se lancer dans un essai d'explication en comparant par exemple la situation française à celles d'autres pays européens.
Nul doute alors qu'on trouvera alors dans l'histoire politique de notre pays, et dans ces spécificités des débuts de réponse.

- En troisième point, je pointerais du doigt, les difficultés de relation du milieu des musiques traditionnelles à l'institution culturelle nationale, alors que dans le même temps, ça et là en région, des aides substantielles sont accordées à des projets portés par ce secteur.

Malgré ce constat légèrement alarmiste (l'âge sans doute !) de nombreux motifs de satisfaction sont eux aussi à souligner.

Je me bornerais à en citer 3 :

- 1) Il n'y a jamais eu autant de jeunes bons musiciens pour jouer ces musiques.
- 2) Malgré ce qui a été dit précédemment, ces musiques font leur chemin, notamment auprès des acteurs d'autres secteurs musicaux.
Nous sommes enfin devenus fréquentables !
- 3) Dans un contexte de crise de la diffusion de la culture, ces musiques par leur ancrage territorial et social permettent d'envisager des productions alliant recherche esthétique et accessibilité du grand public. A tel point d'ailleurs que pour certains diffuseurs, elles seraient dans bien des cas plutôt à classer plutôt du côté des musiques « innovantes » que dans le secteur patrimonial.

Dans ce contexte contrasté, notre frêle esquif associatif poursuit sa route en restant fidèle à ses fondamentaux basés sur l'exigence artistique et l'échange d'expériences.

Nous organiserons en 2012 et pour la septième année consécutive nos Assises nationales.

Elles se tiendront à Hazebrouck dans le Nord et seront structurées comme c'est maintenant la coutume en 3 temps :

- 1) Paroles d'artistes (l'année dernière à La Borne en Berry fut l'occasion d'une magnifique rencontre avec Valentin Clastrier, vielliste)
- 2) Témoignages d'expériences de terrain
- 3) Conférence- formation avec personnes ressources.

Nous attendons sous réserve la venue à Hazebrouck de Jacques Attali pour une conférence rencontre sur la place des cultures de l'oralité dans la construction du monde de demain.

Catherine Perrier viendra également pour parler de la chanson traditionnelle francophone.

Ces Assises, nous l'avons déjà mentionné, sont un temps fort de la vie de notre association.

Au-delà des contenus, elles permettent des échanges informels ô combien précieux, entre artistes qui œuvrent souvent au cours de l'année dans un relatif isolement.

L'année 2012 verra la tenue de 6 bourses de compagnonnage CPMDT-Adami

Ce sont donc depuis 2008, 15 projets de formation pour des artistes professionnels du secteur qui ont pu être menés grâce à ce dispositif initié par l'Adami et conduit par le CPMDT.

Concernant la formation professionnalisante et les diverses réunions que nous avons pu avoir avec Jean Pierre Estival, Marie-Madeleine Krynen, et Anne-Claire Rocton au Ministère de la Culture, l'idée d'une photographie du secteur du milieu des musiciens professionnels a été acceptée.

Ce travail préalablement réclamé par nous-mêmes avant d'aller plus avant dans l'élaboration d'un cursus de formation professionnalisante, se tiendra finalement sur l'ensemble du secteur des musiques actuelles au cours de l'année 2012.

Néanmoins, au-delà de ces motifs de satisfaction quelques ombres demeurent au tableau :

Notre dispositif de personne ressource en diffusion peine à se mettre en place et il faudra sans doute imaginer une meilleure communication sur cette opération.

Enfin notre association accepterait volontiers de voir quelques têtes nouvelles dans ces réunions.

En guise de conclusion, j'ajouterais que plus que jamais la défense et la professionnalisation de nos métiers me paraît incontournable pour une meilleure prise en compte de nos esthétiques.

Seule une réelle exigence artistique et les moyens qu'elle suppose en termes de formation ou d'aide aux artistes, de production et de diffusion des projets pourront concourir à faire bouger les représentations habituelles liées aux musiques traditionnelles du territoire français dans l'espace national.